

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 NOVEMBRE 2015

Nombre de membres

- afférents au C. M. : 15  
- en exercice : 15  
- présents : 13

L'an deux mil quinze et le lundi vingt-trois novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Richard MASSEBEUF, Maire.

Date de la convocation

17 novembre 2015

Présents : 13

CAMOIN Josiane  
CHAREYRE Fabrice  
MACIEJEWSKI Noël  
VIALLE Yvette

MASSEBEUF Richard

MIALON Michel  
JOANNY Patrick  
PARGOIRE Caroline  
VOLLE Robert

ROURESSOL Raymond

GUYON Marc  
HOPPENOT Florence  
PONCE Marie-Thérèse

Date d'affichage

17 novembre 2015

Absentes : 2

AUBOSSU Solange

CLAUZIER Laurence

Procurations : 1

L. CLAUZIER à R. VOLLE

Secrétaire de séance élu :

Michel MIALON

En début de séance, le Maire propose à l'assemblée de respecter une minute de silence en hommage :

- . aux victimes des attentats commis le 13 novembre 2015 sur notre territoire
- . à Monsieur René MOULIN, ancien secrétaire de Mairie de la commune, décédé le 31 octobre 2015
- . à Monsieur René SAUSSAC, ancien conseiller municipal, décédé le 14 novembre 2015

## 1/OBJET : Création d'un CUI-CAE pour exercer les fonctions d'aide maternelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016

Monsieur le Maire expose que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le dispositif « contrat unique d'insertion » (C.U.I.) est entré en vigueur. Institué par la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, ce nouveau dispositif a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, en simplifiant l'architecture des contrats aidés.

Dans le secteur non-marchand, le C.U.I. prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E.). Ces C.A.E. sont proposés, prioritairement aux collectivités territoriales, afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes à la recherche d'un emploi dans des métiers offrant des débouchés dans le secteur marchand.

Notre commune peut donc décider d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.

Un C.A.E. pourrait être recruté au sein de la commune pour exercer les fonctions d'aide maternelle à l'école René Cassin à raison de 20 heures par semaine annualisées.

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 6 mois renouvelable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

L'Etat prendra en charge **70 % (au minimum, 90 % au maximum)** de la rémunération correspondant au S.M.I.C. et exonèrera les charges patronales de sécurité sociale. La somme restant à la charge de la commune sera donc minime.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- décide la création d'un emploi en Contrat Unique d'Insertion à raison de 20 heures par semaine annualisées pour une durée de 6 mois renouvelable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour exercer les fonctions d'aide maternelle à l'école René Cassin.
- décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

## **2/OBJET : Demande d'utilisation de la Salle Polyvalente pour l'organisation de l'arbre de Noël de la crèche « La Maison des Coccinelles »**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une demande de l'ADSEA 07 pour le prêt de la Salle Polyvalente le vendredi 11 décembre 2015 afin d'organiser l'arbre de Noël de la crèche intercommunale « La Maison des Coccinelles » à Aubenas.

Il demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande d'utilisation de la Salle Polyvalente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Patrick JOANNY, dont l'épouse est salariée de la crèche « La Maison des Coccinelles » n'a pas participé aux débats ni pris part au vote) :

- donne un avis favorable pour le prêt, à titre gratuit, de la Salle Polyvalente à la crèche « La Maison des Coccinelles » le vendredi 11 décembre 2015, pour l'organisation de son arbre de Noël.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

➤ Le Maire informe les membres de l'assemblée que la commission Economie a reçu ce jour les nouveaux représentants de l'association des commerçants de la zone commerciale des Terres de Millet ;

➤ Il rend ensuite compte du Conseil d'Ecole du 5 novembre dernier auquel le Maire et Noël MACIEJEWSKI ont assisté et de la commission des affaires scolaires convoquée le 16 novembre 2015.

Lors du Conseil d'Ecole la question a été posée de savoir si le Conseil Municipal serait favorable pour inscrire à nouveau l'école aux séances de sensibilisation à l'éveil musical proposées par le Conseil Départemental. Cette question sera débattue en séance du Conseil Municipal après réception des modalités d'inscription pour la rentrée prochaine.

En ce qui concerne la mise en place d'une garderie le mercredi à midi, le Conseil Municipal s'en tient à la délibération du 20 juillet 2015 décidant de ne pas mettre en place ce service (2 familles seraient intéressées ponctuellement).

➤ Projet travaux vestiaires du stade et mise aux normes accessibilité. Le Maire rappelle que le soutien financier de la Fédération Française de Football, dans le cadre de l'opération HORIZON BLEU 2016, a été sollicité.

Des contacts ont été pris avec d'autres financeurs potentiels :

. la Région : pas de financement à espérer, il faudrait conventionner avec un lycée ;

. le CNDS (Centre National de Développement du Sport) et le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) : changement de politique d'attribution des subventions, aides réservées aux communes placées en zone de revitalisation rurale ;

. le Département : projet en dessous du seuil d'attribution des subventions (en attente du nouveau règlement d'attribution des subventions) ;

. les services de l'Etat dans le cadre de la DETR2016 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) en attente de la circulaire précisant les opérations éligibles en 2016.

➤ Bilan du mandat : en reprenant les termes de la profession de foi présentée lors des élections municipales de mars 2014, le Maire fait le point sur les nombreuses réalisations déjà effectuées à ce jour.

➤ Impôts locaux : il apparaît que l'augmentation des impôts locaux constatée par les Saint-Didiérois est essentiellement due à l'augmentation du taux voté par la communauté de communes.

➤ **Quelques dates :**

. Téléthon : samedi 5 décembre 2015 à la Mairie. Un appel à l'aide est lancé afin d'aider à remettre en place la salle de la Mairie à 19 h 00 (1<sup>er</sup> tour des élections régionales le dimanche 6 décembre, bureau de vote à mettre en place dans la salle de la Mairie)

. Lundi 30 novembre 2015	20 h 00	CCAS
. Jeudi 3 décembre 2015	18 h 00	Commission du personnel
. Dimanche 6 décembre 2015	12 h 00	Repas du CCAS
. Lundi 7 décembre 2015	17 h 30	Commission Finances
. Lundi 7 décembre 2015	19 h 00	Commission Communication
. Lundi 14 décembre 2015	18 h 30	Apéritif de Noël offert aux employés communaux
. Lundi 14 décembre 2015	20 h 30	Conseil Municipal
. Lundi 11 janvier 2016	19 h 00	Vœux du Maire à la Salle Polyvalente

**POUR RAPPEL :** élections régionales dimanche 6 et dimanche 13 décembre 2015 (bureau de vote ouvert de 8 h 00 à 18 h 00).

**Distribution du bulletin municipal 2016 :** à partir du 2 janvier 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.  
A Saint Didier sous Aubenas, le 25 novembre 2015

Le Maire,  
Richard MASSEBEUF

